

Charenton

n° 282

Février 2024

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE
CHARENTON
son avenir nous appartient

1ER BUDGET PARTICIPATIF

Du 15 février
au 15 mai 2024

VOTONS POUR

VOS IDÉES



lafabriquecitoyenne.charenton.fr

DÉCRYPTAGE

Stationnement : nouvelles règles page 8

PORTRAIT

Clothilde Aubry-Müller et Thomas Müller page 19

RENCONTRE

Tiphaine Chaillou-Lebrun : podcasts sur l'endométriose page 25



Dans le cadre du programme de lutte contre le bruit ferroviaire et en partenariat avec la Municipalité, la SNCF a mené des études acoustiques de façade permettant d'identifier avec précision des bâtiments et les étages excédant les niveaux sonores réglementaires. En effet, certains logements sont éligibles à une aide financière de la SNCF, pour mener des travaux de renforcement de l'isolation acoustique dans le cadre de la réduction des nuisances sonores générées par les circulations ferroviaires. SNCF Réseau a mandaté la société Conseil ingénierie pour accompagner les propriétaires concernés, du diagnostic jusqu'à la réalisation des travaux. La Ville de Charenton atteste du bien-fondé de cette démarche et tient à rassurer les propriétaires, certains estimant être contactés dans un but commercial.

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

7 En bref

8 Décryptage

**"Stationnement :
nouvelles règles"**

10 Ensemble

11 En direct

12 Citoyens de demain



15 GRAND ANGLE

**"Les images des animations
de Noël"**

19 Portrait

Clothilde Aubry-Müller et Thomas Müller

20 Au quotidien

24 Portrait

Lidia Mantovani

25 Rencontre

Tiphaine Chaillou-Lebrun, créatrice d'un blog
et de podcasts sur l'endométriose

26 Rendez-vous

28 Agenda

30 Tribunes d'expression libre

31 Bloc-notes



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Stéphane Legras. • **Ont collaboré à ce numéro** David Custodio, Céline Lormier, Mylène Sacksick-Leiblang **Photos** Jean-François Deroubaix, Stéphane Legras, Yvan Lastes, Jérôme Forçard, Amandine Pilloy, Nathalie Baron, Charenton triathlon, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** Cyril Doumbé, Stéphane Legras • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.



L'édito

Hervé GICQUEL | Maire de Charenton-le-Pont | Vice-Président du Conseil départemental du Val-de-Marne



Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

Ce numéro du *Charenton Magazine* vous présentera les nouvelles dispositions en matière de stationnement. L'objectif de l'équipe municipale a toujours été de favoriser le stationnement des Charentonnais en leur permettant de se garer sur voirie avec des tarifs attractifs et de limiter le stationnement de véhicules extérieurs à la commune.

C'est d'autant plus important que Charenton est soumise à de fortes contraintes en matière de stationnement en raison de sa proximité avec Paris, le Bois de Vincennes mais aussi car de nombreuses entreprises y sont implantées.

Nous encourageons nos concitoyens à opter pour les abonnements résidentiels longue durée pour leurs voitures comme pour leurs motos qui leur permettront de se stationner facilement sur voirie avec des tarifs plus attractifs.

Courant 2023, notre municipalité avait fait appel à la créativité des Charentonnais avec le lancement de la première édition du budget participatif, qui a recueilli 116 projets.

Au cours des derniers mois, la recevabilité et la faisabilité des projets avaient fait l'objet d'un examen approfondi par les services de la ville et le comité de suivi.

Nos concitoyens pourront voter, du 15 février au 15 mai 2024, grâce à notre plateforme lafabriquecitoyenne.charenton.fr. La Ville organisera en parallèle dix ateliers de rue pour sensibiliser les Charentonnais à cette démarche innovante.

A travers les budgets participatifs, la Municipalité valorise la réalisation d'initiatives communes destinées à améliorer le cadre de vie et à construire la ville de demain.

Sur le plan de l'attractivité, les travaux de rénovation et de transformation de la voûte du Commandant Delmas viennent de débuter. A la suite, nous lancerons l'opération de rénovation et d'embellissement du marché du centre. Une arche sera installée dans les prochains jours pour marquer l'entrée de la partie semi piétonne de la rue de Paris, soulignant ainsi le caractère historique de cette voie. Celle-ci sera aussi dotée de bornes rétractables qui permettront de piétonner cette rue commerçante de façon ponctuelle.

Enfin et à l'occasion du 70^e anniversaire de l'appel du 1^{er} février 1954, j'invite les Charentonnais à assister au colloque "L'abbé Pierre, une révolte en héritage", le jeudi 29 février à 19h30 au sein de la Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie (MPP), 11 rue du séminaire de Conflans. Je remercie chaleureusement les représentants d'Emmaüs Solidarités de cette initiative et le Directeur de la MPP d'accueillir cet événement exceptionnel. Nous rendons ainsi un hommage à ce grand homme à l'implication exceptionnelle pour les plus défavorisés et le bien commun, qui vécut à Charenton.

Bonne lecture

< RETOUR EN IMAGES >

SÉCURITÉ | Les acteurs de la sécurité au sens large, à Charenton, se sont réunis le vendredi 1^{er} décembre à l'espace jeunesse. Pour ce Conseil local de sécurité, de prévention de la délinquance et de la radicalisation, on retrouvait (de gauche à droite sur la photo) Rachel Gruber, Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse et de la Prévention-médiation, Pascal Turano, 1^{er} Adjoint au Maire chargé de la Sécurité, de la Gestion du domaine public et de l'Habitat social, Didier Allard, Procureur adjoint de la République, Bachir Bakhti, Sous-préfet de Nogent-sur-Marne, et Sébastien Durand, Directeur territorial de la sécurité publique du Val-de-Marne. La Commandante de police, Pascale Paris, était également présente.



20
TERRE
DE JEUX
24

UNE ASSEMBLÉE ET UN TROPHÉE |

Le mardi 5 décembre s'est tenue l'assemblée générale du Comité régional d'Ile-de-France de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire. A cette occasion, le Club amitié de Charenton s'est vu remettre un trophée. Il récompense les plus belles progressions en nombre d'adhérents.

COMMÉMORATION | Le mardi 5 décembre s'est tenue l'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Lors de la cérémonie départementale, qui s'est, elle, tenue à Créteil, la "Médaille des blessés de guerre" a été remise à Jacques Delpeyrat par Ludovic Guillaume, Sous-préfet du Val-de-Marne. Ce Charentonnais avait été très grièvement blessé en 1958 au Maghreb par l'explosion d'une mine lors d'une patrouille de nuit dans une région accidentée et boisée.



< RETOUR EN IMAGES >



Avant.

RAMASSAGE DE DÉCHETS | Pincés et sacs poubelle en mains, plusieurs salariés de la société charentonnaise Groupe NAP, réseau d'enseignes Maison de la presse, se sont retroussé les manches le vendredi 8 décembre. A l'occasion de la Journée mondiale du climat, ils ont organisé un ramassage des déchets autour de la place des Marseillais.



Après



PRÉVENTION SIDA | Le vendredi 8 décembre, l'association Aides et le bus santé du Conseil départemental du Val-de-Marne étaient présents place des Marseillais. Ils ont mené une opération de sensibilisation et de dépistage du VIH, saluée par le Maire, Hervé Gicquel.

COLLECTIF VÉLO | C'est à La Verrière que la journée annuelle du Collectif vélo Ile-de-France s'est tenue le samedi 9 décembre en présence du Maire, Hervé Gicquel, et d'Aurélia Girard, Conseillère municipale déléguée à la Transition écologique. A cette occasion, les associations franciliennes ont unanimement salué le déploiement des diverses actions du Plan vélo de la Ville et particulièrement l'installation des abris vélo sécurisés.



CENTENAIRE | Elle ne fait pas son âge ! Et pourtant Odette Destruels a bien eu 100 ans le 1^{er} janvier. Comme le veut la tradition, la dynamique centenaire a été saluée par Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire en charge des Seniors ainsi que par Nicole Menou Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance, le vendredi 12 janvier. Arrivée à Charenton en 1965, elle habite toujours dans son appartement de la rue Victor Hugo, et ce depuis 1977.

< RETOUR EN IMAGES >

CAMPAGNE DE COMMUNICATION | La deuxième phase de la campagne de communication étant lancée et les dispositions réglementaires mises en place, cette scène de dépôt sauvages d'encombrants pourra valoir à son auteur une amende. Les affiches de la deuxième phase, axée à présent sur la répression, de la campagne de communication sur la propreté menée par la Ville avec le Territoire Paris Est Marne et Bois sont sur le point d'être affichées et la Police municipale prête à verbaliser les contrevenants. Cette nouvelle étape de la campagne rappelle que des sanctions financières pouvant atteindre 1 500 euros pour les particuliers, sont prévues si l'on jette ou abandonne ses déchets dans la rue (voie publique ou privée) ou si l'on dépose ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par la mairie (jour, horaire, tri).



COMMANDEUR DES ARTS ET DES LETTRES | C'est le plus haut grade de l'ordre que Gilles Désiré dit Gosset vient d'atteindre. Le directeur de la Médiathèque du patrimoine et de la photographie située à Charenton s'est vu remettre des mains de Jean-François Hebert, directeur général des patrimoines et de l'architecture, les insignes de commandeur des Arts et des Lettres. Ils viennent saluer « le parcours d'un homme de terrain, avide de projets, aux talents de meneur d'hommes ». Jean-François Hebert a également évoqué le caractère bien trempé du récipiendaire, « mais un vrai gentil ». Ce dernier a tenu à partager sa distinction avec son équipe, « hautement compétente ». La cérémonie s'est déroulée le mardi 16 janvier.

LES CM2 DE BRIAND AU SÉNAT | Dans le cadre du parcours citoyen, les élèves de CM2 de l'école Aristide Briand ont visité le Sénat. Une occasion unique de découvrir la chambre haute et son magnifique cadre : le Palais du Luxembourg. Ils ont été accueillis par le Sénateur du Val-de-Marne Christian Cambon.



**20
TERRE
DE JEUX
24**

COMPÉTITION DE GYMNASTIQUE | Le championnat départemental par équipe en gymnastique artistique s'est tenu les 20 et 21 janvier, à l'espace Nelson Paillou. Il était organisé par la fédération de l'Ufolep 94. Le club Envol gym Charenton y a accueilli plus de 400 gymnastes et avait engagé 9 équipes. Deux ont terminé premières : niveau 7 en 11/15 ans et niveau 6 en 11/18 ans. Quasiment toutes ses équipes sont qualifiées pour la compétition régionale.

FORMATION

Les entreprises à la rencontre des lycéens

Pour la dixième année "Quand élèves et entreprises se rencontrent" (Q2ER) s'est déroulé le mardi 23 janvier au lycée Robert Schuman. Ses objectifs sont clairs : donner une vision réaliste du monde du travail, faire découvrir des métiers et rassurer sur les choix d'orientation en parlant du parcours. Pour cela, trente professionnels sont intervenus auprès des élèves. Ils étaient entrepreneurs, agents de services publics ou salariés. Q2ER repose sur un partenariat entre les Villes de Charenton et Saint-Maurice, le lycée Robert Schuman, le Club Gravelle Entreprendre et le Territoire Paris Est Marne et Bois.



SOLIDARITÉ

Partenariat entre Au Petit plus et l'AMAP

Il a commencé en novembre dernier grâce au Centre communal d'action sociale de Charenton qui subventionne six paniers familiaux pour l'épicerie solidaire. Cette opération est un grand succès puisque les légumes de saison sont d'excellente qualité, d'une totale fraîcheur. "Les bénéficiaires de notre épicerie en sont très friands", se félicite Sylvie Jarry, la présidente d'Au Petit plus.



ARTS MARTIAUX

Ils progressent !

L'Espace Nelson Paillou a accueilli en fin d'année dernière des combattants de quatre clubs franciliens de taekwondo. Ils y ont effectué leurs passages de grades.

SANTÉ

La boxe pour soigner

Le groupe thérapeutique boxe française est né en juin dernier d'une collaboration entre le Pôle 94G16 des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne et le coach Pierre Cheng-Shao du club de boxe ABC de Charenton. Une convention entre l'hôpital et le club a été mise en place. Le projet ne pourrait exister sans le club charentonnais qui accueille donc les participants deux fois par mois dans sa salle du gymnase Maurice Herzog. Le groupe est constitué de 15 personnes, dont quatre soignants parmi les six référents (deux psychomotriciennes, une médecin-psychiatre, une art-thérapeute et deux infirmiers). Il est né d'une volonté de donner l'accès au sport comme moyen d'expression émotionnel et vecteur relationnel à des personnes en situation de handicap psychique. La boxe semble alors être un excellent médiateur thérapeutique. Un des points clés de ce projet est également l'insertion au cœur de la ville afin de lutter contre la stigmatisation de la santé mentale. Les bénéficiaires sont nombreux. D'ailleurs tous les participants expriment retrouver un équilibre psycho-corporel, un apaisement du stress et des angoisses ainsi qu'une amélioration de leur confiance en eux.



SPORT

Nouveau club de triathlon

En cette année olympique, Charenton comprend un nouveau club sportif, Charenton triathlon. Il a été fondé en octobre 2023 par le Charentonnais Jules Lamarre, qui pratique depuis trois ans ce sport complet qui allie natation, cyclisme et course à pied, et deux autres compagnons d'aventure. Ils imaginent un club très éclectique avec des compétiteurs, de la pratique loisirs et des sportifs de tous âges. Les débutants sont les bienvenus, les 11 membres actuels leur prodiguant des conseils. Par ailleurs un entraîneur propose, à distance, des plans d'entraînement. Un accord a même été passé avec l'Azur Olympique, certains de ses membres désirant s'essayer au triathlon.
Charenton-triathlon.fr



Stationnement : nouvelles règles

Plusieurs modifications ont été votées en conseil municipal le 13 décembre. Par ailleurs, un nouveau plan de circulation des poids lourds doit permettre de réduire le trafic de transit.



Une nouvelle grille tarifaire, ainsi que différentes modifications, par exemple sur le montant des "Forfaits post stationnement" (FPS), ont été votées lors conseil municipal du 13 décembre. Elles entreront en vigueur le 1^{er} mars. Pour la Municipalité, elles sont une nouvelle traduction de sa volonté de permettre aux résidents de trouver des places à proximité de leur domicile, de lutter contre les voitures ventouses mais aussi de favoriser la rotation des véhicules dans les zones commerçantes. Elles doivent également permettre de créer des zones de stationnement pour certains types de véhicules et assurer un partage équitable de l'espace public. Avec comme premier levier une très légère augmentation des tarifs pour les véhicules extérieurs à la ville pour les périodes courtes. A titre d'exemple, pour une heure de stationnement, il faudra payer **1,50 euros** en zone verte et **2,20 euros** en zone rouge, contre **1,20 euros** et **2 euros** actuellement.

Côté forfaits résidentiels et en raison de la hausse des tarifs pratiqués par les villes voisines et aussi de l'inflation qui pèsent sur ses activités, Charenton fait évoluer le tarif résidentiel de **20 à 24 euros** par mois pour les voitures. Ce forfait résidentiel était inchangé **depuis 2006**. Toujours dans un souci d'inciter les abonnements de longue durée qui garantissent l'efficacité du dispositif, le tarif annuel sera de **220 euros** pour les voitures, offrant l'équivalent de près de trois mois de stationnement gratuit par

***“ Forfait annuel :
près de trois mois de stationnement gratuit
par rapport au tarif mensuel ,”***

« DÉCRYPTAGE »

rapport au tarif mensuel. Pour les deux roues motorisés, les tarifs seront de **8 euros** (au lieu de 7) par mois et **80 euros** par an (au lieu de 70), avec une réduction lors de l'achat d'un abonnement annuel.

Pour rappel, à Charenton, le stationnement est réglementé du lundi au samedi de 9h à 19h sans interruption toute l'année, y compris au mois d'août.

Quant aux contrôles, en complément des patrouilles des agents de surveillance de la voie publique (ASVP), salariés de la Ville, un véhicule réalisant la Lecture Automatisée des Plaques d'Immatriculation (Lapi) sera déployé prochainement à titre expérimental afin de faire respecter les règles de stationnement.



FPS itou

Les modifications de la tarification du stationnement en voirie entraînent celle des "Forfaits post stationnement" (FPS). L'objectif étant de lutter contre les stationnements abusifs et d'optimiser le partage équitable de l'espace public.

FPS en paiement minoré à régler dans les 5 jours calendaires :

- 170 euros pour les autocars, bus et poids lourds
- 60 euros pour les camping-cars
- 30 euros pour les voitures
- 10 euros pour les deux-roues motorisés et assimilés

FPS plein en l'absence de règlement dans les 5 jours calendaires à compter de l'édition de la notification du FPS :

- 200 euros pour les autocars, bus et poids lourds
- 70 euros pour les camping-cars
- 50 euros pour les véhicules
- 15 euros pour les deux-roues motorisés et assimilés



PMR : nouveau régime de stationnement

La Municipalité a décidé d'instaurer un régime dérogatoire pour les résidents et professionnels à mobilité réduite, en raison de leur domiciliation professionnelle ou privée sur la commune. Ce "stationnement des personnes à mobilité réduite" entrera en vigueur le 1^{er} mars. Il autorisera le stationnement gratuit sur la voie publique sur toutes les zones pour un véhicule autorisé appartenant à un résident ou un professionnel à mobilité réduite. Seule condition : enregistrer son véhicule à la cellule réglementaire en Mairie en présentant :

- une carte à mobilité réduite et un justificatif de domicile par la présentation d'un avis d'imposition pour les résidents
- une carte à mobilité réduite et un document officiel justifiant de leur qualité et d'une domiciliation de l'activité dans la ville pour les professionnels

Ce régime est accordé de façon dématérialisée pour un seul véhicule pour une durée maximale de trois ans renouvelable.

L'apposition de la carte à mobilité réduite sur le pare-brise reste obligatoire conformément à la réglementation.

Découvrez les forfaits et les différentes formules d'abonnement

jemegare.fr/charenton-le-pont
MAISON DU STATIONNEMENT

12, rue de la Mairie à Charenton Email :
charenton.mairie_aa002@effia.fr
Tel : 01.49.77.03.99

horaires d'ouverture de 8h30 à 12h
puis de 13h30 à 17h.

CELLULE REGLEMENTAIRE

Email : cellulereglementaire@charentonlepont.fr
Tél. : 01 46 76 46 86

Poids lourds mieux régulés



L'objectif est clair : réduire le trafic de

transit des camions. La Ville a donc adopté un nouveau plan de circulation poids lourds. Une signalisation verticale est en cours de déploiement. Elle précise qu'il est interdit aux véhicules de rentrer à l'intérieur de la commune, sauf bien sûr pour la desserte locale. Il n'est en effet pas question de pénaliser les activités commerciales. Ce nouveau plan va aussi faciliter le travail de la Police municipale qui verbalisera les poids lourds circulant à l'intérieur de Charenton sans y avoir de destination précise.

Un guide du stationnement sera prochainement distribué.

AIDE

Le Pass' Vélo est renouvelé

Avec ce dispositif, la Ville permet, sous condition de ressources, d'acheter un vélo à moitié prix, le faire réparer ou y apposer un marquage antivol. Les jeunes boursiers ou en insertion peuvent également bénéficier d'un remboursement de l'abonnement Vélib' annuel V-Max Solidaire. Le Pass' Vélo souffle donc sa 4^e bougie, sachant qu'en 2023, près de 500 Charentonnais en ont bénéficié.

Infos sur charenton.fr



PARUTION

Charenton à l'honneur

Dans le dernier album du label Villes et villages fleuris, consacré à la concertation, la pédagogie et l'implication, une demie page est consacrée à l'expérience charentonnaise et donc au recueil et à la prise en compte des avis des habitants de la commune.

RECYCLAGE

Bornes textiles



Quatre bornes de collecte du textile usagé ont été implantées cet automne à Charenton. On les retrouve donc :

- ▲ au croisement entre le quai des Carrières et la rue Victor Hugo,
- ▲ place de la Coupole, face au 3 rue Fragonard,
- ▲ 74 quai des Carrières, à la sortie de la Villa Bergerac
- ▲ 3 avenue du Général de Gaulle.

Retrouvez-les sur le plan interactif du site de la Ville :

<https://charenton.plan-interactif.com/fr/#!/category/1378565>

CULTURE

Pensez à l'Université Inter-âges

Elle propose des cours et des conférences y compris à Charenton à ses 2 000 adhérents. L'Université inter-âges de Créteil et du Val-de-Marne existe depuis 44 ans et leur propose de se plonger dans plusieurs domaines de la connaissance et de la culture.

A noter qu'elle accueille tout le monde, sans aucune condition d'âge.

Informations et programme sur UIA94.fr



VERDURE

Jardin partagé à Bercy

Depuis l'automne, un nouvel îlot de verdure a été aménagé au cœur du quartier Bercy. Y poussent fleurs, fruits et légumes, cultivés entre voisins dans une ambiance conviviale. Le jardin partagé du square Richelieu est un lieu ouvert à toutes et tous, où sont cultivés les tomates, les salades et aussi les liens sociaux, les apprentissages et les partages de connaissance.

Contact : semeursdupont@gmail.com



URBANISME

Le Plan local d'urbanisme intercommunal approuvé

Le Conseil de territoire de Paris Est Marne et Bois l'a approuvé, le 12 décembre. Le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) est un document de planification qui définit notamment les possibilités de construction et d'usage des sols. Il fixe les grandes orientations d'aménagement qui permettront de dessiner le Territoire pour les 10-15 prochaines années : secteurs d'urbanisation, voirie et équipements, protection du patrimoine et de l'environnement...

A la différence du PLU élaboré à l'échelle communale, celle d'un PLUI vise à porter à une échelle intercommunale les problématiques d'urbanisme, d'habitat, d'environnement et de déplacements sur la base d'un projet de territoire. Il s'est construit par étapes : le diagnostic, la définition du Projet d'aménagement et de développement durable qui correspond au projet politique partagé par les Maires du territoire, puis la phase de traduction réglementaire. Le PLUI a fait l'objet d'une consultation des partenaires (l'Etat, la Région, etc.) et du public au travers d'une enquête publique intervenue l'année dernière qui a permis d'ultimes ajustements.



ÉLECTRICITÉ

Enedis intervient sur les quais et avenue de la Liberté

Les travaux seront menés du 19 février au 4 mars quai de Bercy, quai des Carrières et avenue de la Liberté. Ils doivent améliorer la qualité du réseau de distribution en électricité. Aucune interruption électrique n'est prévue. L'entrée de l'avenue de la Liberté depuis le quai des Carrières et le quai de Bercy sera barrée le 1^{er} jour des travaux. Des déviations via le boulevard des Maréchaux ou la rue Victor Hugo seront mises en place. La circulation sera maintenue sur le quai de Bercy et le quai des Carrières, mais des perturbations de trafic sont à prévoir. Il est recommandé aux conducteurs d'être prudents aux abords du chantier et de prévoir un temps supplémentaire pour leurs déplacements.

En cas d'éventuelle interruption d'électricité ou de problème de sécurité, téléchargez l'application gratuite « Enedis à mes côtés » ou contactez le service de dépannage Enedis (24h/24 et 7j/7, appel gratuit depuis un poste fixe) : 09 726 750 92.

VÉGÉTALISATION

Plantations par le Département

Ses équipes ont procédé à la plantation d'arbustes sur le Chemin du Halage, entre le pont Nelson Mandela amont et celui aval, côté autoroute A4. L'objectif est qu'à terme un rideau végétal se forme permettant ainsi une séparation entre la piste cyclable du Chemin du halage et l'autoroute.



MÉTRO 8

Rencontre avec Jean Castex

Le 21 décembre, Pascal Turano, 1^{er} Adjoint au Maire, Michel Herbillon, Député de la circonscription, Olivier Capitanio, Président du Conseil départemental, Romain Maria, Conseiller régional et Marie-France Parrain, Maire de Maisons-Alfort, ont rencontré Jean Castex, PDG de la RATP. Ils ont échangé sur les améliorations à apporter en urgence sur la ligne 8 du métro et les conditions de circulation dégradées que subissent quotidiennement près de 300 000 usagers.



Examens : taux de réussite élevés

Que ce soit à Notre-Dame des missions Saint Pierre ou au lycée Robert Schuman, les taux de réussite aux examens des établissements charentonnais sont flatteurs. Ils ont d'ailleurs été soulignés lors de différentes cérémonies de remises de diplômes qui se sont déroulées en fin d'année. Pour le premier, c'est un carton plein, avec des taux de réussite de 100% tant au brevet qu'au bac (photo de gauche). Du côté de Robert Schuman les taux étaient de 92% en section générale, 87% en technologique et 90% pour le bac pro. Quant au collège de La Cerisaie, il n'est pas en reste avec 89,6% de réussite au brevet.



20
TERRE
DE JEUX
24

Maternelle Conflans : initiation à la boxe

Crochets, uppercut et relevée de garde n'ont, presque plus de secret pour eux. Les 24 élèves d'une classe de grande section de l'école maternelle Conflans ont suivi une initiation à la boxe. Une découverte qui s'est déroulée sous la houlette de l'Académie de boxe de Charenton.

Diplômés par la Société des membres de la Légion d'honneur

C'est parce qu'ils avaient ravivé la Flamme du Souvenir le 19 mai 2023 que 7 membres du Conseil municipal des jeunes ont reçu un diplôme d'honneur de la part de la Société des membres de la Légion d'honneur. Seuls cinq avaient pu se libérer pour la cérémonie de remise du diplôme qui s'est déroulée le 15 janvier à l'hôtel de ville. Remise effectuée par Olivier Tollu, Président honoraire de la Société et le Maire, Hervé Gicquel ; tous deux saluant leur engagement et l'importance du devoir de mémoire. La cérémonie s'est déroulée en présence du Général Dubourdieu, membre de la Société, de Jean-Marc Boccara, Adjoint au Maire chargé des Actions commémoratives, des Anciens combattants et du Devoir de mémoire, et de Rachel Gruber, Adjointe au Maire chargée de la Jeunesse et du Conseil municipal des jeunes.





20
TERRE
DE JEUX
24

Charenton Terre de Jeux

Charenton a le label... et le mérite. Régulièrement des événements sont organisés à la mode Jeux olympiques. Les établissements scolaires ne sont pas en reste. Depuis décembre, les écoles Anatole France et Aristide Briand A utilisent des malles «Jeux, art et sport». Des totems ont circulé sur les Olympiades culturelles, toujours depuis décembre. Quant à l'exposition « Sport et patrimoine du sport 1924-2024 », elle est ouverte aux scolaires depuis décembre et jusqu'à mai. Une projection et une rencontre autour de l'athlète Jesse Owens ont par ailleurs été proposées à six classes du collège La Cerisaie (lire ci-dessous).



Compétition de basket devant l'Hôtel de Ville en 1950.

La Cerisaie olympique

Après avoir assisté à la projection du film « La couleur de la victoire » au Théâtre des deux rives, les six classes de 3^e du collège La Cerisaie ont bénéficié, le mardi 12 décembre, de l'intervention de Christian Cordier, de l'association « 733 Jesse Owens ».

Après être revenus sur le film et avoir découvert le contexte des Jeux olympiques de Berlin en 1936, les élèves ont pu approfondir leurs connaissances sur le parcours et les exploits de Jesse Owens lors de ces olympiades.

Ce fut également l'occasion pour les élèves d'échanger avec deux jeunes pentathlons puisque Léo Bories et Ugo Fleuret sont venus leur présenter leurs parcours personnels et leur entraînement à l'Insep (Institut national du sport, de l'expertise et de la performance) en vue d'une qualification pour les Jeux olympiques de Paris 2024.



Collecte de jouets

Une mobilisation en hausse. Alors que 587 kilos de jouets et livres avaient été récoltés lors de la précédente campagne Rejoué, le chiffre est monté à 766 cette année. Les jouets et livres ont été récoltés auprès des accueils de loisirs Quatre vents, Aristide Briand, Champ des alouettes, Conflans, Pasteur et Anatole France. Ils ont été remis à l'occasion des fêtes à l'épicerie Solidaire Au Petit plus.



Inscriptions rentrée scolaire de septembre 2024

Les inscriptions des nouveaux élèves des classes maternelles se déroulent jusqu'au 3 mars.

Liste des documents à fournir :

- Livret de famille ou extrait de naissance de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant
- 2 justificatifs de domicile récents (quittance de loyer ou acte de propriété + quittance EDF)
- En cas de séparation des parents : jugement précisant la qualité du responsable légal de l'enfant
- Dernier avis d'imposition pour les inscriptions aux activités péri et extrascolaires (restauration, accueils du soir et de loisirs...)

Les admissions dans les écoles maternelles se font l'année des 3 ans de l'enfant (pour septembre 2024, sont concernés les enfants nés en 2021).

Jusqu'au 3 mars, auprès du service Enfance.

Possibilité d'envoyer les pièces à fournir à l'adresse mail : enfance@charenton.fr ou de les déposer au Service Enfance - 16, rue de Sully.



Sortie archéologie

Les élèves de deux classes de 6^e du collège de La Cerisaie se sont rendus en décembre à l'espace d'aventures archéologiques de Villejuif. Ils ont ainsi pu réinvestir leurs connaissances sur la Préhistoire tout en participant à plusieurs ateliers afin de s'immerger dans le quotidien des femmes et des hommes du Paléolithique. Ils ont ainsi étudié les techniques d'allumage de feu préhistorique, se sont initiés à la fouille archéologique sur la reconstitution d'un campement de chasseurs/ cueilleurs et ont pu s'essayer à la manipulation des propulseurs et des sagaies de chasse.



Composteur

L'écogeste n'attend pas le nombre des années. Nouvelle étape à présent après la cantine : le passage au composteur pour valoriser les déchets organiques.

Le composteur flambant neuf de l'école Notre-Dame des missions Saint-Pierre a été inauguré le lundi 15 janvier en présence de sa directrice, Catherine Lalande, d'enseignants et de Marie-Hélène Magne, Adjointe au Maire déléguée au Développement durable, à l'Ecologie urbaine et à l'Environnement, et de Pascal Turano, 1^{er} Adjoint au Maire et Vice-Président du Territoire Paris Est Marne et Bois en charge de l'Environnement et de la Transition écologique.

Les images des animations de Noël

Patinoire place Aristide Briand, marché de Noël, repas et collectes solidaires ou encore le retour des vœux de la Municipalité aux Charentonnais. Plongée en images et visages de fêtes de fin et de début d'année.





Marché de Noël

Charen-ton Quartier, le Club Gravelle Entreprendre et la Ville se sont associés pour proposer un grand marché de Noël, place Aristide Briand. Du 6 au 10 décembre, on a pu retrouver chalets de commerçants et artisans, ateliers et autres spectacles.



Spectacle des familles

C'est une autre tradition des fêtes. Le Centre communal d'action sociale avait convié des dizaines de familles charentonnaises au T2R le 8 décembre. Sur scène : un spectacle intergénérationnel, musical et acrobatique.



Repas de Noël

Il s'est tenu le 21 décembre à la Résidence Jeanne d'Albret. Le Maire, Hervé Gicquel, et Chantal Lehout-Posmantier, Adjointe au Maire chargée des Animation des seniors et de la Résidence Jeanne d'Albret, avaient fait le déplacement pour saluer la soixantaine de résidents participants.



Patinoire

Plus de 8 300 visiteurs ! Du 22 décembre au 8 janvier, courageux patineurs de tous âges ont sillonné la patinoire installée place Aristide Briand. Un jardin de glace était réservé aux enfants et des cours d'initiation proposés.



Noël du CAP Charenton



Rodéo mécanique, babyfoot, Puissance 4 géante et même DJ... Le club de football de Charenton, avait mis les petits plats dans les grands, pour souhaiter un joyeux Noël à ses jeunes adhérents, le mercredi 20 décembre. La fête a réuni des dizaines de jeunes footballeurs à l'Espace Toffoli.





Lettre au Père Noël

Elles n'étaient pas moins de 130, les missives adressées via la Ville au Père Noël. Beaucoup assuraient que leur auteur avait été très sage et méritait cette panoplie de superhéros ou ce doudou tout doux, mais c'est une justice impartiale que le Grand homme a rendu sous son sapin lapon.

Trois prix ont été décernés dans les deux catégories d'âge, quand un prix « coup de cœur » a été attribué en 3/5 ans et que deux jumeaux ont terminé ex-aequo en 6/8 ans. Une grand-mère ayant gardé son âme d'enfant a par ailleurs reçu un prix exceptionnel pour avoir envoyé la lettre rédigée par sa sœur pendant la

Seconde Guerre mondiale. Leur remise s'est tenue le samedi 16 décembre à l'espace Toffoli.

Noël solidaire pour les accueils de loisirs

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Secours populaire lance la collecte des boîtes de Noël solidaires pour les distribuer aux personnes en situation de précarité. L'accueil de loisirs Port aux lions a récolté 24 boîtes. Par ailleurs, 19 cartons de jouets ont été emballés et remis à l'association Rejoué à l'accueil Conflans. A Anatole France on n'était pas en reste puisque c'est aussi pour le Secours populaire que l'on s'est mobilisé.



Concert de Noël

Il a été donné par les musiciens et choristes du Conservatoire le dimanche 17 décembre à l'église Saint-Pierre.



Gabrielle d'Estrée

Le vendredi 15 décembre, c'est à l'Ehpad Gabrielle d'Estrée que l'on fêtait Noël. Le Maire, Hervé Gicquel, et Chantal Lehout-Postmantier, Adjointe au Maire déléguée aux Seniors, avaient fait le déplacement et salué l'équipe de l'établissement.



Repas solidaire

Organisé par Sant'Egidio et accueilli par la paroisse, il a rassemblé 200 personnes à l'église Saint-Pierre le lundi 25 décembre. Des bénévoles du Secours catholique, de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, du Lions Club et du groupe scolaire Notre-Dame des missions s'étaient mobilisés avec l'aide de la Ville et de commerçants. Il a permis à de nombreuses personnes qui seraient restées seules le jour de Noël de trouver réconfort et amitié. Il s'agissait de personnes seules, âgées, fragiles, en difficulté ou des personnes sans-abri suivies par la Sant'Egidio tout au long de l'année.



Vœux du Maire à la population...



Après trois ans d'interruption, le Maire, Hervé Gicquel, et la Municipalité ont pu présenter leurs vœux aux Charentonnais, le lundi 8 janvier à l'Espace Nelson Paillou. L'animation musicale a été assurée par le Conservatoire. Des représentants du Conseil municipal des jeunes ainsi que du Conseil des seniors sont également montés sur scène. Scène où fut remis un chèque de 1913 euros à l'Institut Curie grâce à la mobilisation de plusieurs associations de la commune. Des vœux formulés en présence du Député, Michel Herbillon, du Sénateur, Christian Cambon, d'Olivier Capitanio, Président du Conseil départemental et de nombreux élus des villes voisines.



... Puis aux seniors

Quelques jours plus tard, le jeudi 11 janvier, le Maire a cette fois présenté ses Vœux aux seniors au T2R. Un spectacle sur le thème du disco a été proposé au millier d'ainés présents. Le Député, Michel Herbillon, Chantal Lehout-Postmantier, Adjointe au Maire en charge des Seniors et Lorenzo Scaglioso, Conseiller municipal, assistaient à la cérémonie.





CLOTHILDE AUBRY-MÜLLER ET THOMAS MÜLLER

Un service de proximité doublé d'un ancrage dans une commune qu'ils habitent depuis seulement deux ans mais apprécient visiblement, Clothilde Aubry-Müller et Thomas Müller, couple à la ville et en estrade, en association avec Guillaume Crait, viennent d'ouvrir un hôtel des ventes au 21 de la rue de Paris. Charenton est une annexe de la société de vente CRAIT + MÜLLER située près de Drouot, rue de Provence à Paris (9^e). A l'automne, la première vente fut une collection de vinyles. Quant aux suivantes, une ou deux par mois, elles donneront dans la diversité : antiquités, objets d'art, bijoux, vins ou même jouets... Le couple de commissaires-priseurs propose également des expertises gratuites. Mandataires, ils mettent en vente et prennent une commission sur cette dernière. "Nous avons donc le même intérêt que le vendeur", confirme-t-il. Comprendre : que les enchères grimpent. "C'est un métier de rencontres avec un côté chasse au trésor. On peut trouver des pépites en explorant la cave d'un appartement ou les combles d'un château. La vente racontera ensuite l'histoire d'une famille", explique Clothilde. Si elle est entrée par hasard dans la profession après avoir rencontré un membre de la célèbre maison Sotheby's, le virus chez Monsieur remonte à l'enfance. "Mon père, professeur de technologie, se passionnait pour les ventes aux enchères. J'ai donc, très jeune, passé beaucoup de temps en salle des ventes." Avis timides : l'on vient de le voir, tout le monde peut venir enchérir, pas besoin d'être du sérail. Et leur rencontre ? Poétique : "Nous faisons tous les deux la queue pour assister à la vente Yves Saint-Laurent Pierre Bergé. Nous ne sommes jamais rentrés", sourient-ils complices.

CRAIT + MULLER, 21 rue de Paris, Tél. : 01 60 42 80 42, agenda des ventes : crait-muller.com

ÉCO-DÉFIS

Alexandre Czapnik, à la tête de la Maison Favre : un opticien attaché aux circuits courts et à la protection de l'environnement.

La Ville de Charenton-le-Pont a lancé en 2023 l'opération "éco-défis des commerçants et artisans", en partenariat avec la Chambre de métiers et de l'artisanat et la Chambre de commerce et d'industrie. Ce dispositif vise à accompagner et valoriser les artisans et les commerçants engagés en faveur de la transition écologique. Chaque mois nous faisons le portrait d'un des labellisés "or".

"Je suis d'autant plus touché que cette distinction vient saluer une démarche que j'avais engagée naturellement, bien avant de participer aux éco-défis." Précisément fin 2019, lorsque Alexandre Czapnik reprenait la Maison Favre, vénérable lunettier charentonnais fondé en 1933. Qu'est-ce qui lui vaut donc d'être labellisé or ? "Je propose des montures en matières biologiques, une marque qui pratique



le recyclage du métal et je me fournis au maximum en France, pour favoriser les circuits courts et faire fonctionner les entreprises françaises, liste Alexandre Czapnik. J'utilise, par ailleurs, des sacs en coton, tous les éclairages du magasin sont avec des ampoules LED et j'éteins mon enseigne la nuit et même le jour en été." Sans oublier l'abonnement annuel pour le spray nettoyant des verres, les clients rechargeant chaque mois leur petit flacon de liquide. Il n'y a que l'acquisition d'un broyeur de papier qui soit liée à sa participation aux défis.

L'opticien apprécie le contact avec les clients qu'il prend le temps de conseiller. Pourtant très attaché à recourir aux dernières technologies de la lunetterie, il peut réparer des montures cassées plutôt que de proposer systématiquement d'en acheter de nouvelles et restaurer d'anciennes lunettes. Pas étonnant non plus qu'il en récupère pour les remettre à des associations comme le Lions Club. Lui qui a longtemps voulu devenir ostéopathe, ne se réorientant que tardivement, après quatre ans d'études et des premières expériences qui lui mettent la puce à l'oreille. Pas fait pour lui. C'est alors son père qui lui évoque l'optique le sachant viser une profession paramédicale et être agile de ses mains.

A 37 ans, il dit appartenir à une génération qui fait attention à la planète et au futur. *"Et cela ne demande pas beaucoup d'efforts",* sourit-il, ajoutant que *"c'est un plus pour les clients"*. Alexandre Czapnik ne compte pas s'arrêter là. Dès qu'il le pourra, il refera sa vitrine. *"Elle est d'époque, c'est une vraie passoire énergétique",* glisse-t-il.

Maison Favre, 21 bis avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, tél. : 01 43 68 24 75. maisonfavre.fr

MARCEAU CAFÉ

Assiettes innovantes

Revisiter le brunch. C'est avec cet objectif qu'Alexandre Gahnassia avait ouvert un premier restaurant "Marceau", en face du jardin du Luxembourg, il y a trois ans. " *Beaucoup de nos habitués habitaient Charenton. C'est pour répondre à leur demande que, lorsque nous avons décidé d'ouvrir un second restaurant, la commune s'est imposée* ", sourit Alexandre Ghanassia. Il ne tarit d'ailleurs pas d'éloges sur Charenton, qui " *se développe, tout en gardant son aspect village* ". C'est fin octobre que "Marceau" version rue de Paris a accueilli ses premiers clients.

Et dans l'assiette ? Un mot d'ordre : innovation. L'équipe sert, tout au long de la journée, des plats à base de produits frais, sans viandes ni grillades et qui osent souvent le sucré-salé. Quant au côté brunch, il apparaît sur la carte qui n'est pas organisée en "entrée, plat, dessert", mais on commande " *un peu tout en même temps. Ou bien sûr juste un élément* ", détaille Alexandre. On y croise tartare de saumon, œuf Bénédicte ou un prometteur fish burger avec pavé de saumon ou, spécialité, une gaufre au saumon fumé et œuf brouillé. Si l'idée d'ouvrir un restaurant trottait dans la tête d'Alexandre depuis ses 20 ans, cet ancien de la pub s'est lancé dans l'aventure associé à son petit frère Benjamin. Et en parlant famille, Marceau est un hommage à leur grand-père paternel ainsi prénommé.



Marceau Café

5 rue de Paris, de 8h30 à 22h, tous les jours sauf le samedi, tél. : 01 43 75 27 11. Livraisons possibles.



SANS OUBLIER...

Les nouveautés de la partie semi-piétonne de la rue de Paris

Nouveaux commerces :

La Brigade du Kiff (au 42) : street food tunisienne

La Villa K (au 42) : restauration

La Maison du téléphone (au 24) : réparations et services de téléphonie

Aménagements urbains :

Installation courant février, d'une arche décorative marquant l'entrée dans la zone semi-piétonne. La zone sera par ailleurs fermée aux véhicules motorisés de façon ponctuelle une partie du week-end une partie de l'été. Des bornes amovibles vont donc être mises en fonction.

LES CHARENTONNAIS ONT DU TALENT

Divers Prix de reconnaissance ont été récemment remis à des commerçants et artisans de la ville

- Osmose créateurs (114 rue de Paris), fleuriste : participation à la Coupe de France des fleuristes.

- Fruit d'Or (marché du centre), fruits et légumes : meilleur marchand de primeurs sur marché d'Ile-de-France selon Interfel, l'Interprofession des fruits et légumes frais.

- Creadel, Delphine Pajor (rue Alfred Savouré), tapissière : remise de la Charte qualité performance par le Territoire Paris Est Marne et Bois et la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne.

- Maude Guilbaud (villa des Fleurs), charpentière : remise du titre d'Artisan d'art par le Territoire Paris Est Marne et Bois et la Chambre de métiers et de l'artisanat du Val-de-Marne.

CHALLENGE CONSOMM'ACTEUR

3 mois pour relever le défi d'un mode de vie plus soutenable



Du 1^{er} mars au 31 mai, la Ville de Charenton propose une expérience immersive, éducative et ludique pour agir en faveur de la transition écologique et solidaire, et rencontrer les citoyens et acteurs engagés de la Ville. Ce Challenge Consomm'Acteur permettra de recueillir des informations concrètes et utiles sur notre monde (via des articles pertinents, des vidéos inspirantes et des quiz instructifs) tout en adoptant des gestes concrets dans notre quotidien en faveur de la transition écologique et solidaire. Il est déployé en partenariat avec la Métropole du Grand Paris.

Chaque mois sera dédié à une thématique : sobriété en mars, consommation locale en avril, solidarité en mai. Chaque mois, 9 à 12 écogestes seront proposés. Plus on réalisera d'écogestes, plus on gagnera de points. L'on pourra réaliser les écogestes quand on le souhaitera tout au long du défi : l'on avance à son rythme !

(Re)découvrir son quartier

Le but du Challenge est également de faire (re)découvrir son quartier grâce à deux initiatives :

1. Un certain nombre d'acteurs engagés de la ville (commerçants, artisans, associations...) sont partenaires du challenge : l'on pourra leur rendre visite pour découvrir leur savoir-faire.
2. Plusieurs événements seront organisés tout au long du Challenge pour permettre de se retrouver collectivement, d'apprendre des choses et de soutenir les associations locales.

La visite des acteurs engagés et la participation aux événements contribueront également à faire gagner des points.

Pour ce Challenge, un espace sera dédié aux Charentonnais dans l'application Ecoly. Il sera possible d'y suivre un parcours guidé ludique, gagner des trophées et partager ses réussites sur le mur social des Charentonnais. A la fin du Challenge, les 10 participants ayant le meilleur score recevront des cadeaux concoctés par les commerçants partenaires.

Pratique

Pour rejoindre le Challenge, télécharger l'application Ecoly (QR code ci-dessous), s'y inscrire et intégrer le Challenge Charenton en cliquant sur le bouton "+" en haut à droite de l'application et entrer le code : cha2024eco

Il est possible de rejoindre le défi à tout moment jusqu'à sa clôture le 31 mai. Informations sur charenton.fr ou par mail : charenton@ecoly.earth.



BUDGET PARTICIPATIF

Votons pour vos idées !

Engagée de manière volontariste depuis 2021 dans le défi de la démocratie participative, la Ville ne cesse de multiplier les initiatives en faveur de la participation citoyenne. Après la création de cinq Conseils de quartier, place désormais au Budget participatif. Il entre dans sa troisième phase, avec le vote des Charentonnais, du 15 février au 15 mai.



Grande première sur Charenton : la Ville a lancé en 2023 son tout premier Budget participatif ! Objectif : intensifier les échanges et la concertation autour d'initiatives locales pensées par et pour les Charentonnais, afin de construire le Charenton de demain. Outil novateur, ce Budget participatif dispose d'une enveloppe budgétaire de 400 000 euros sur deux ans : 150 000 euros seront affectés à des projets à l'échelle de la ville ; les 250 000 euros restants seront dédiés (jusqu'à 50 000 euros par quartier) à des projets relevant des quartiers (Bercy, Valmy, Pont, Pasteur, Centre). Ce dispositif a ainsi été l'occasion pour tous les habitants de proposer, et à présent de voter, pour leurs idées pour la ville.

Concrètement, comment se déroule ce processus démocratique ? Au printemps dernier, chaque habitant avait la possibilité de déposer jusqu'à trois projets. Cent-seize idées ont ainsi été enregistrées sur la plateforme « La Fabrique citoyenne ». Par la suite, ces projets ont été analysés selon leur recevabilité et leur faisabilité par les services municipaux et le Comité de suivi (*). Parmi les 10 critères de sélection, le projet devait relever de l'intérêt général, des compétences de la ville, concerner uniquement des dépenses d'investissement, ou encore ne pas nécessiter l'acquisition de terrains ou de locaux.

Le vote : quand et comment ?

À l'issue de cette phase, des projets (**) ont été retenus. Ils seront donc soumis au vote entre le 15 février et le 15 mai prochain. Aussi variés qu'imaginatifs, ils concernent des thématiques aux enjeux différents : environnement et biodiversité, arts de la rue, accessibilité, jeux sportifs, mobilier urbain, patrimoine architectural, embellissement

ou encore végétalisation des espaces.

La phase de vote va donc débuter d'ici peu. Tous les Charentonnais de 16 ans et plus sont appelés à voter pour 5 projets de leur choix, qu'ils soient destinés à l'ensemble de la ville ou à un quartier. Mais attention, on vote une seule fois par projet ! Pour voter, trois possibilités : en ligne, via la plateforme Web La Fabrique citoyenne, via des bulletins de vote en se rendant à l'Hôtel de ville où une urne sera à disposition à l'accueil ou encore lors des Ateliers de rue (lire ci-dessous). Au cours de ces derniers, des animateurs spécialisés seront présents pour expliquer à chacun le dispositif et les modalités de vote.

Les lauréats seront proclamés rapidement et les projets retenus mis en œuvre dans les meilleurs délais. Les projets non retenus permettront toutefois à la Ville de mieux cerner les attentes de ses habitants et pour bon nombre d'entre eux font d'ores et déjà l'objet d'une réflexion.



Retrouvez l'intégralité des descriptifs des projets sur :
lafabriquecitoyenne.charenton.fr

DATES DES 1ERS ATELIERS DE RUE POUR VOTER DANS LES QUARTIERS

Mercredi 28 février 15h-19h
Résidence Bobillot (quartier Pasteur)

Judi 7 mars 16h-20h
École Robert Desnos (Bercy)

Samedi 9 mars 9h-13h
Place Ramon (Pont)

Samedi 16 mars 9h-13h
Place Aristide Briand (Centre)

Samedi 20 mars 15h-19h
École Valmy (Valmy)

(*) Il est composé d'élus de la majorité et de l'opposition, d'un représentant de chaque Conseil de quartier, d'un représentant du monde associatif habitant Charenton et d'un représentant des commerçants habitant Charenton.

(**) Au moment où ces lignes sont écrites, le Comité de suivi n'avait pas encore statué sur leur nombre définitif.



DISPARITION DE LIDIA MANTOVANI

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse la disparition de Lidia Mantovani, figure emblématique pendant près de 35 ans du comité de jumelage italien de notre ville. Elle fut l'un des fondateurs de ce jumelage transalpin-charentonnais, et en a été la Présidente durant 16 années avant d'en devenir la Présidente d'honneur en novembre 2016. Celles et ceux qui ont eu la chance de la connaître vantent cette grande dame du jumelage qu'elle a profondément aimé, à qui elle a beaucoup donné, avec enthousiasme et ferveur.

La Municipalité de Charenton pense aux membres du bureau qu'elle affectionnait tant ainsi qu'aux amis italiens de Borgo Val di taro qui lui étaient si chers.

La Municipalité de Charenton-le-Pont présente à ses proches, et en particulier à son époux Jérôme et leurs fils Bruno et Marc, ses condoléances les plus vives et les assure de leurs pensées chaleureuses.

TIPHAINE CHAILLOU-LEBRUN

Faire connaître l'endométriose, soutenir les malades



La Charentonnaise a créé un blog et réalisé des podcasts autour de cette maladie gynécologique.

Qu'est-ce que l'endométriose ?

C'est une maladie répandue mais peu connue. Elle touche 5 millions de femmes en France et est invalidante dans 80% des cas. Il y a différents stades et, en fonction des mois, les symptômes sont plus ou moins intenses et fluctuent. Quant aux causes, 50% concernent l'environnement à commencer par les perturbateurs endocriniens. L'autre moitié est héréditaire. Pour ma part j'ai été diagnostiquée en 2018 après 8 ans d'errance médicale. C'est pour cela que j'ai créé mon blog et enregistré mes podcasts, pour informer. J'ai interviewé des femmes, des médecins, des soignants. Mes podcasts, soutenus par l'association EndoFrance, ont été écoutés par plus de 130 000 personnes.

Vous ne vous êtes pas arrêtée là.

J'organise des événements pour les femmes. Des cercles bienveillants pour reprendre confiance. Le principe est de comprendre les symptômes puis de donner des clés pour accepter et faire face, mais aussi trouver les bons traitements. Par ailleurs une maison d'édition m'accompagne sur la rédaction d'un livre. Je vais enfin lancer un nouveau podcast, sur les émotions cette fois.

Vous n'êtes pas seule dans cette aventure.

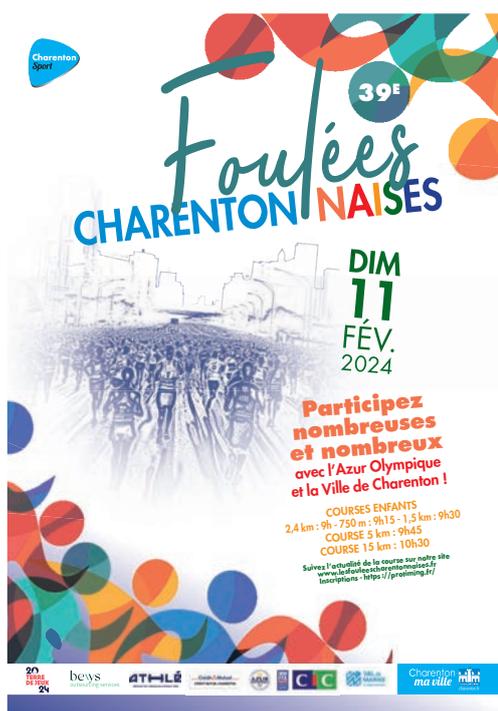
J'ai en effet le soutien indéfectible de mon mari, Pierre-Louis. C'est lui qui m'a encouragée à faire des examens, à me faire opérer puis m'arrêter de travailler pour me lancer dans les podcasts.

**Instagram : [journal_de_lendometriose](#)
[journaldelendometriose.com](#)
[endofrance.org](#)**

Causes et symptômes

L'endométriose est une maladie gynécologique inflammatoire et chronique. Des tissus semblables à celui de la muqueuse de l'utérus migrent en dehors de l'utérus et se déposent sur d'autres organes de l'abdomen, où ils provoquent une réaction inflammatoire et forment des lésions et des cicatrices. Elles causent alors des règles douloureuses, des crampes pelviennes, abdominales et/ou lombaires invalidantes ou des problèmes digestifs. L'endométriose peut rendre infertile.

< RENDEZ-VOUS >



20
TERRE
DE JEUX
24

SPORT

39^e Foulées charentonnaises

Retenez la date, c'est bien le 11 février que se dérouleront les traditionnelles courses pédestres rassemblant des centaines de participants. Les courses sont ouvertes à tous et quel que soit son niveau, coureur débutant ou confirmé. Le parcours emprunte les rues de Charenton et les allés du Bois de Vincennes.

A noter que Le club organisateur l'Azur Olympique Charenton déploie une démarche de développement durable. Il ne distribue ni médaille, ni cadeau fabriqué à l'autre bout du monde mais un cadeau responsable. Les inscriptions peuvent se faire sur place le samedi et le dimanche dans la limite des places encore disponibles.

HORAIRES :

Courses enfants

2,4 km : 9h

750 m : 9h15

1,5 km : 9h30

Courses adultes

5 km : 9h45

15 km : 10h30

Retrait des dossards

Au complexe sportif Nelson Paillou,
Avenue Anatole France
samedi 10 février de 10h à 17h
dimanche 11 février à partir de 8h jusqu'à
15 mn avant le départ de chaque course

Informations :

lesfouleescharentonnaises.fr

T2R

"L'Odyssée d'Hippo", spectacle musical immersif

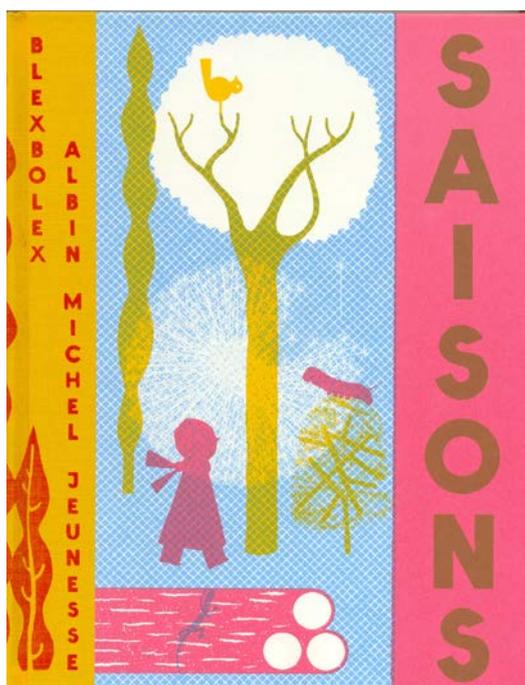
Hippocampe Fou, rappeur très apprécié des ados (mais pas que) a réuni ses trois passions, la musique, le spectacle vivant et le cinéma, pour nous emporter dans un voyage visuel et sonore, un tour du monde initiatique, introspectif et onirique. On dit de ce rappeur aquatique qu'il est un doux rêveur. Ce spectacle musical immersif, il l'a imaginé avec le compositeur Lucas Dorier, lui aussi animé par cette envie de surprendre, de créer des mélanges inédits et de bâtir des ponts entre les arts.

Ils nous invitent dans leur univers où l'on croiera avec plaisir certains des personnages qui ont peuplé notre imaginaire d'enfant. Sur scène, Hippocampe Fou navigue entre rap et chanson, entre émotion et humour, dans des décors envoûtants. Une épopée qui fera grandir les plus jeunes et rajeunir les plus grands.

Vendredi 9 février à 20h30, tout public à partir de 5 ans, tarifs : de 6 à 19 euros. Infos et réservation sur charenton.fr/lestheatres/spectacle.php?id=242, ou lors des permanences de billetterie (mercredi et vendredi 16h-19h)



< RENDEZ-VOUS >



PETITE ENFANCE

Les rendez-vous des médiathèques

Dans le cadre du mois de la Petite enfance, elles proposent plusieurs rendez-vous :

Exposition géante "Les saisons" de Blexbolex

Entré à l'école des beaux-arts d'Angoulême avec l'intention de devenir peintre, Bernard Granger dit Blexbolex en sort sérigraphe. Son dessin très stylisé rappelle les polars des années 1950-1960, avec un graphisme et un chromatisme très marqués. En 2009, il reçoit le prix du plus beau livre du monde à la foire du livre de Leipzig pour son "Imagier des gens" (Albin Michel jeunesse).

De son album "Saisons", il conçoit un projet interactif qui favorise une entrée ludique dans son ouvrage. L'exposition réalisée avec le soutien du Conseil départemental du Val-de-Marne, permet ainsi de découvrir en grand les illustrations, d'entendre les textes, et de jouer avec le vocabulaire graphique de l'auteur. Elle propose également un parcours de jeux créatifs fait de panneaux, tables lumineuses, bornes d'écoute et superpositions de graphisme. En 2017, son ouvrage jeunesse "Nos vacances" reçoit la Pépite d'or (ex-Prix Baobab) décernée par un jury professionnel au Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil.

Médiathèque des Quais

Du 28 février au 20 avril

Atelier peindre et danser

Organisé autour de l'album "L'Eté de Vivaldi" de Suzy Lee par Audrey d' "Avec un peu d'imagination". Aux sons de la musique de "L'Eté" de Vivaldi, les enfants sont invités à évoluer, peindre, jouer sur une grande toile, telle une portée déroulée. À l'aide de différentes techniques de peinture, ils font évoluer leurs gestes en rythme et laissent chacun leur trace. Une fresque collective apparaîtra à la fin du morceau.

Samedi 2 mars à 10h30 pour les 2/4 ans et 15h30 pour les 5/7 ans à la médiathèque des Quais. Sur inscription au 01 46 76 69 00 ou sur le portail des médiathèques : mediatheques.charentonlepont.fr

Dancez autour des livres de Suzy Lee

La Compagnie Miss O'Youk vous propose de découvrir les albums de Suzy Lee au travers d'une lecture dansée.

Samedi 9 mars à 10h30 et 16h30 à la médiathèque des Quais, pour les 4/6 ans. Sur inscription au 01 46 76 69 00 ou sur le portail des médiathèques : mediatheques.charentonlepont.fr

(Lire aussi page 29)



ENGAGEMENT

We Love Green festival 2024

Lors d'une récente rencontre en Mairie de Charenton-le-Pont en présence d'élus de Saint-Maurice, Joinville-le-Pont et Maisons-Alfort, les organisateurs du festival We Love Green dans le Bois de Vincennes ont confirmé déployer à nouveau les mesures prises en 2023 pour limiter les nuisances sonores des concerts lors de la prochaine édition de cette manifestation musicale prévue du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin 2024.

Les scènes seront à nouveau toutes tournées vers l'intérieur du festival et les caissons de graves seront posés au sol. Une clause prévoyant la limitation en régie

des niveaux sonores est désormais incluse dans les contrats des artistes. Des contrôles des niveaux sonores seront opérés tout au long du week-end au sein du Bois de Vincennes mais aussi dans les villes alentours.

Enfin, les organisateurs proposent, dès à présent, des places en nombre limité à tarifs réduits pour les Charentonnais âgés de 18 à 25 ans. Pour en bénéficier, vous pouvez consulter le site : <https://www.welovegreen.fr/billetterie/>

Du 31 mai au 2 juin 2024 dans le Bois de Vincennes.

Rendez-vous...

... sur l'appli de la Ville

La rubrique Patrimoine de l'appli charenton.fr vient d'être complétée d'un nouveau parcours interactif relatif à l'association des Amis de Georges Guyon, célèbre architecte.

Deux autres parcours sont disponibles sur cet outil : L'Ecole des savoirs et Les Lieux de mémoire.

★ Agenda ★

Conférence Abbé Pierre

Le jeudi 29 février

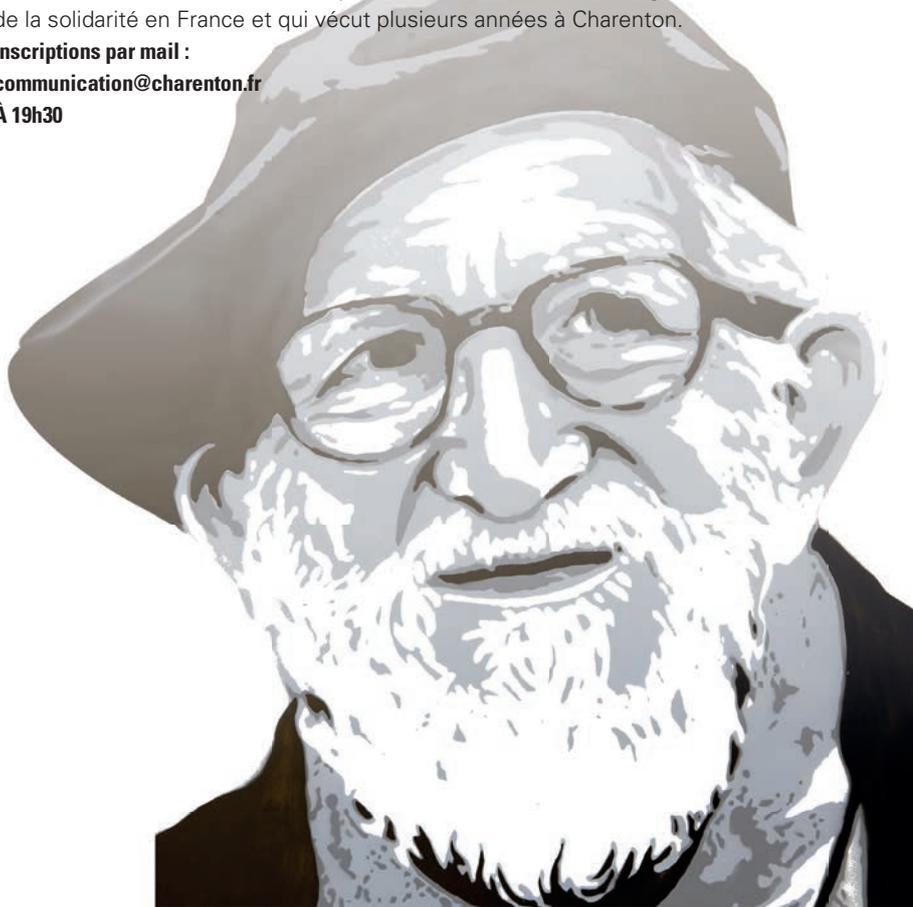
★ Médiathèque du Patrimoine et de la Photographie,
11 rue du Séminaire de Conflans

La Ville avec Emmaüs Liberté organise la conférence "L'Abbé Pierre, une révolte en héritage". Y seront par exemple abordés l'appel de février 1954, ses causes et ses effets ainsi que le fait qu'il est toujours d'actualité. Nous reviendrons dans un de nos prochains numéros sur cette figure de la solidarité en France et qui vécut plusieurs années à Charenton.

Inscriptions par mail :

communication@charenton.fr

À 19h30



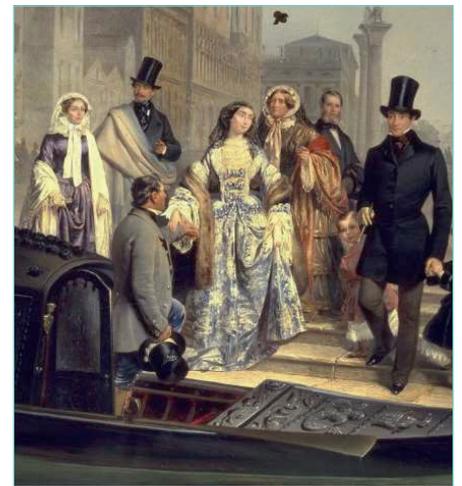
Conférence sur les femmes de Venise

Le vendredi 8 mars

★ Espace Toffoli

En pleine période de carnaval, la section Borgo Val di Taro du comité de jumelage a souhaité évoquer une ville pour laquelle cette période de l'année est des plus importantes. En écho avec la journée internationale pour les droits des femmes, seront évoquées les femmes à Venise au XVII^e siècle avec l'historienne et écrivaine, spécialiste de Venise, Camilla Valesane.

Participation : 10 euros. Renseignements et réservations : Sandrine Carini au 06 62 47 09 89 ou par mail (s.carini@orange.fr) et Sylvie Gauthier au 06 48 26 04 16 ou par mail (italien.jumelage.charenton@gmail.com). A 19h30



Vendredi 9 février

L'Odyssée d'Hippo • à 20h30

Musique

★ T2R, 107 rue de Paris

Samedi 10 février

Camion Emmaüs collecte de dons • de 14h à 17h Venez déposer vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage, trois samedis par mois.

★ Place Aristide Briand.

Autres dates : samedis 17 février, place Henri d'Astier (Bercy 2) et samedis 24 février et 9 mars, place Aristide Briand.

Dimanche 11 février

Atelier d'auto-réparation de vélo par l'association "Roues libres" • de 14h à 18h 84 quai des Carrières (parking Bobillot)
Autres dates : dimanches 25 février et 10 mars.

Lundi 12 février

Permanence du député, Michel Herbillon

• à 19h. Une fois par mois, le Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne tient une permanence à l'hôtel de ville afin de recevoir les habitants. Contact : 01 43 96 77 23.

★ Hôtel de Ville - 48 rue de Paris

Mardi 13 février

Permanence départementale • de 14h à 17h. Chaque mardi, ce service de proximité

< AGENDA >

visite à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Sur rendez-vous au 39 94.

★ Centre A. Portier, 21bis rue des Bordeaux

Samedi 17 février

Portes ouvertes

Elle est organisée par la Bibliothèque pour tous afin de trouver de nouveaux lecteurs. Deux cents livres seront mis à leur disposition.

★ Bibliothèque pour tous, 146 rue de Paris

Jusqu'au 24 février

Recensement

Charenton est concernée par la campagne 2024 du recensement de la population. Si vous êtes concerné, vous serez prévenu par la mairie.

Renseignements : le-recensement-et-moi.fr

Mardi 27 février

Courgette • à 20h30

Théâtre

★ T2R, 107 rue de Paris

Jeudi 7 mars

Permanence du CAUE et de MVE

Vous avez un projet architectural ? Vous souhaitez rénover votre logement ou améliorer son efficacité énergétique ? Venez faire le point avec un architecte conseil du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et des conseillers en énergie de MVE (Maîtrisez votre énergie).

Gratuit, rendez-vous de 45 minutes de 9h à 12h. Inscriptions auprès du service urbanisme au 01 46 76 47 65 et par mail : urbanisme@charenton.fr

Concert solidaire

L'Association des amis de la chapelle de Conflans propose d'écouter des œuvres de Bach, Mozart, Haendel et Franck, interprétées par Aniana Malalaharisoa (soprano), Matthieu Roche Montel (hautbois-corn anglais) et Pierre Queval (orgue).

Le dimanche 10 mars à 16h

Chapelle de Conflans, 11 rue du Séminaire de Conflans ou 5 rue de l'Archevêché

Libre participation au profit de l'association **Nout'kanto**, qui a pour objet de faire découvrir et de soutenir les artistes chanteurs de l'océan Indien (Madagascar, la Réunion, Maurice).

Lundi 18 mars

Journée à Pithiviers

Elle est organisée par la section Israël du Comité de jumelage. Au programme : visite du Mémorial de la Shoah et visite du château de Chamerolles (qui fait partie des châteaux de la Loire) et repas au restaurant.

Renseignements et inscriptions auprès de Madame Orinstein au 06 82 01 30 68, tarif : 48 euros.

Semaine nationale de la petite enfance

Pour la deuxième année, la Ville se mobilise dans le cadre de la Semaine nationale de la petite enfance qui se déroulera du 16 au 23 mars.

Cette année, le thème est « Viens, je t'emmène - Se laisser guider par l'enfant ». A cette occasion, les différentes structures petite enfance organiseront des portes ouvertes pendant lesquelles les enfants pourront faire redécouvrir les espaces de jeux à leurs parents. Un premier rendez-vous est fixé : **le mardi 19 mars au T2R à 18h30, un ciné-débat autour du film « Tous dehors ! » de Anne Jochum.**

Il a été réalisé avec la participation de Dominique Cottereau, docteure en sciences de l'Éducation, Jean Epstein, psychosociologue, spécialiste de la Petite Enfance, Élise Mareuil, éducatrice de jeunes enfants, auteure et formatrice et Sarah Wauquiez, psychologue - pédagogue par la nature.

Inscription par mail :
relaispetiteenfance@charenton.fr

Permanences

Les élus
à votre rencontre

Février

Tripode

(devant le 7 quai de Bercy)
Le mercredi 28 de 17h30 à 18h30

Mars

Marché du Centre
Le samedi 2 de 10h à 12h

Retenez la date !

Le samedi 16 mars, la Ville organisera une matinée du bénévolat à l'Espace Nelson Paillou.

Elle réunira en un même lieu les associations qui sont en recherche de bénévoles et les Charentonnais qui souhaitent s'investir bénévolement dans une association.

On vous en dit plus dans le numéro de mars.

Inscriptions à la Newsletter de Charenton

Pour ne rien rater de l'actualité municipale, inscrivez-vous à la Newsletter. Vous la recevrez toutes les semaines.

Inscriptions :

www.charenton.fr/newsletter



Version audio
du *Charenton magazine*
sur www.charenton.fr



Charenton magazine
chez vous

En cas de non réception de votre Charenton magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

CHARENTON DEMAIN Tous solidaires

En cette période de forte inflation, notre C.C.A.S, « bras armé » de l'action sociale, joue un rôle essentiel dans la lutte contre les précarités (financière, énergétique, alimentaire, sociale...). Pour ce faire, la Ville alloue une subvention de 1.200.000 euros démontrant un engagement constant auprès des Charentonnais en difficulté. Notre équipe souhaite aussi souligner le rôle majeur des associations locales qui se mobilisent autour de multiples actions de solidarité comme les collectes pour les banques alimentaires. L'épicerie solidaire Au Petit Plus est en première ligne pour aider 200 familles en moyenne de Charenton et Saint-Maurice. Des maraudes sont organisées tout au long de l'année dans le Bois de Vincennes mais aussi dans les quartiers de Charenton, notamment en lisière du Bois de Vincennes, lors de période de grand froid afin de venir en aide aux personnes sans domicile fixe.



CHARENTON PASSIONNÉMENT Une vision municipale minimaliste : des petites rénovations les unes à côté des autres

Après avoir planté quelques arbres sur la place Aristide Briand, peint le carrefour des rues Jean Jaurès et Général Leclerc, planter puis supprimer (merci !!) la forêt de poteaux en plastique au début de l'avenue Anatole France, inverser le sens de circulation de l'avenue Anatole France et « toiler » (encore une fois) le marché, c'est un rafraîchissement de la voute du commandant Delmas qui est en cours. Aucune vision globale pour notre centre-ville, uniquement des petites rénovations sans unité et sans lien les unes à côté des autres.

Où sont les belles promesses d'une redynamisation commerciale du centre-ville (avec une galerie commerciale toujours à l'abandon en plein cœur de ville), d'une pacification de nos quais, d'une liaison tant attendue entre Charenton et Paris-Bercy ?

Nous sommes bien loin du Charenton qui a du souffle, de l'avenir, de l'attractivité ! Il faut de l'ambition, des projets avec une vision qui dépasse le mandat électoral pour notre ville. Il faut voir plus grand si l'on veut exister !

Caroline CAMPOS-BRETILLON, Serge TOURCHIK, Oriane OUTIN

CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON Du nouveau côté restauration scolaire ?



2024 sera l'année du renouvellement de l'offre de restauration dans les cantines des écoles. C'est donc l'occasion, rare, de changer tout ce qui ne va pas afin que les repas proposés puissent répondre aux attentes des enfants et des parents, et bien entendu aux exigences sanitaires et environnementales. Cela nécessite que la municipalité s'engage pour une offre de qualité, car c'est bien elle qui définit actuellement les contours de ce qui sera proposé à nos enfants à la rentrée 2025. Quels menus ? Quels aliments ? Quels modes de production ? Quelle part de bio ? Quelles provenances ? Avec l'augmentation des problèmes d'obésité chez les enfants et de pollution aux pesticides jusque dans nos assiettes, il est crucial que la municipalité fasse le choix de proposer un menu sain et abordable

CHARENTON POUR TOU.T.E.S ! Budget : l'heure des choix



A l'écriture de ces lignes, seules les orientations budgétaires pour 2024 ont été débattues. En attente du détail du budget primitif, ces orientations montrent que notre commune est à un moment crucial.

Nous voyons que le gouvernement a mis fin à l'autonomie financière des collectivités (pourtant inscrite dans la Constitution), tout en demandant aux communes d'en faire plus. Toutefois, il ne s'agirait pas pour la majorité municipale de se dédouaner complètement. En refusant de suivre nos recommandations (endettement pour investir quand les taux étaient bas par exemple), la majorité en est à envisager de faire des coupes claires dans les dépenses et de remettre en cause certains services à la population.

VIVONS MIEUX À CHARENTON ! CHARENTON-BERCY Tout en faveur du promoteur immobilier ?



Le programme de Charenton-Bercy amènera la ville à financer la nouvelle passerelle Valmy à hauteur de 23 millions d'€.

Et malgré cela, sachez que la ville a exonéré totalement le promoteur de la taxe d'aménagement de 20% sur cette zone.

Pourquoi ne pas avoir négocié au moins un taux intermédiaire à 10%, cela aurait rapporté 40 millions d'€ à la ville. Cette somme représenterait environ 1% d'augmentation de prix au m² pour le promoteur qui a 400 000 m² à vendre, soit au bas mot un chiffre d'affaires de 4 milliards d'€.

Comment en sommes-nous arrivés là ? Cela risque d'obliger la ville à augmenter la taxe foncière dès 2024.

Quelques chiffres marquants. 200 enfants issus de foyers monoparentaux bénéficient en moyenne du Pass'activité qui permet diverses sorties. L'année dernière, par ailleurs, 831 inscriptions contre 641 ont été enregistrées dans le cadre des activités annuelles du pôle seniors.

L'éducation est aussi au cœur de nos priorités. La Ville a renforcé les équipes dédiées à l'aide au devoir lors de la rentrée scolaire 2022-2023 en ouvrant 7 postes supplémentaires (intervenants extérieurs, enseignants). Ce dispositif touche 400 enfants d'élémentaires (soit 31% des élèves scolarisés en élémentaire).

L'équipe Charenton Demain agit au quotidien en lien avec ses partenaires pour aider nos concitoyens et renforcer les solidarités au sein de notre commune.

Les élus du Groupe Charenton Demain

pour toutes et tous. Les études montrent que les communes qui en ont la volonté dépassent les 20% obligatoires de bio et que certaines vont même jusqu'à 100%, parfois sans surcoût.

Vous l'aurez compris, si ce sujet vous tient à cœur, c'est maintenant qu'il faut faire remonter vos attentes, soit directement à la mairie ou via les parents d'élèves qui siègent dans les conseils d'écoles.

Les écologistes plaident depuis longtemps pour la remise en service d'une cantine centrale qui produirait les repas des élèves chaque jour, travaillant des produits locaux et bio, garantissant une fraîcheur incomparable dans la production des aliments. Devra-t-on attendre un changement de l'équipe municipale en 2026 pour cela ?

Loïc Rambaud, Conseiller municipal écologiste, eelvcharenton@gmail.com

En effet, le débat d'orientation budgétaire laisse à penser que les réductions de coûts ne seront pas ciblées, mais bien généralisées. C'est problématique à plusieurs titres: qualité de service public potentiellement réduite (petite enfance, cantine, théâtre, médiathèque), une efficacité limitée sur des coûts incompressibles et le maintien de certaines dépenses anormalement élevées comme nous avons pu l'indiquer déjà au budget 2021.

L'heure est donc aux choix pour la majorité municipale: va-t-on sacrifier, comme toujours, la jeunesse et l'écologie ? Ou bien aurons-nous une gestion financière plus intelligente sans mettre en danger les services aux Charentonnais? Rendez-vous aux prochaines tribunes !

João Martins Pereira
jmartinspereira@charenton.fr
pscharenton@gmail.com

Celle-ci sera supportée par les anciens foyers charentonnais sachant que cette passerelle bénéficiera surtout aux 4000 charentonnais nouveaux.

Nous n'avons pas besoin d'une augmentation de la taxe foncière, qui ne redescendra plus jamais, rajoutée à l'inflation due à la guerre en Ukraine.

Le programme a été augmenté de 20000 m² supplémentaires, cela représente environ 200 M€ de chiffre d'affaires. Qu'avons-nous obtenu en échange ?

Il nous faut renégocier la taxe d'aménagement !

Et sinon, il vaudra mieux que la ville contracte un emprunt pour la payer afin de ne pas augmenter la taxe foncière. Les nouveaux charentonnais paieront ainsi une partie de l'emprunt contracté et ce ne sera que justice.

Francis Rodriguez-Lacam
francis.rodriguez-lacam@sfr.fr

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 11 février
PHARMACIE BERCY II
8-10 place de L'Europe
Tél. : 01 45 18 40 50

Dimanche 18 février
GRANDE PHARMACIE DE CHARENTON
3 place des Marseillais
Tél. : 01 43 75 14 68

Dimanche 25 février
PHARMACIE DES QUAIS
58 bis quai des Carrières
Tél. : 01 43 68 43 50

Dimanche 3 mars
PHARMACIE DU MARCHÉ
68 bis rue de Paris
Tél. : 01 43 68 00 38

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.
14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

- Laura SIMHON et Alexandre GUILLOT BENAYM • Alia ABDO HERNANDEZ et Franck FORCADELL
- Ingrid DUC et Victor LAVERNE • Léa BEN YAHYA et Ilan ZERDOUN

Décès

Avec nos sincères condoléances

- Ariane LIM épouse DÉCELLAS • Jean FRANÇOIS • Marie-Claire QUELARD • Patricia PEROLINI • Micheline HABOURY • Christian FONTAINE • Jacqueline SARTOR
- Anne-Marie THIERRY

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

- Noah DA COSTA • Iris THELOHAN
- Ella ACHACHE • Winona ZONCA NAKATANI • Lisa BRAS VERCOUSTRE
- Léopold SKALLI • Amandine MOUSSION • Camille DUCHÊNE • Axel BENETTI • Bianca DOUIEB • Constantin ZOZIME • Talia MARCIANO
- Angélique DELZONGLE • Ayna CISSOKO MEZERETTE • Nessa PETIT
- Elie MALKA

Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en janvier 2008 : de janvier à avril 2024.
- Ceux nés en février 2008 : de février à mai 2024.
- Ceux nés en mars 2008 : de mars à juin 2024.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- Carte nationale d'identité,
 - Livret de famille des parents,
 - Décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Au 16 rue de Sully ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15, et le samedi matin de 9h à 12h15.

Disparition



Bernard Mayer, né à Charenton en 1935, est décédé le 5 janvier. Entré au conseil d'administration de l'Amicale du 3^e âge

en 2001, il fut élu à sa présidence en 2002. Il restera à sa tête jusqu'en 2008. Ce ne fut pas son seul engagement. Bernard Mayer présida l'association Société d'entraide des médaillés militaires de 2017 à 2020, dont il resta trésorier jusqu'à sa disparition, et le Comité d'entente des associations patriotiques de 2019 à 2020. Comité qui coordonnait les initiatives des acteurs du monde combattant et du devoir de mémoire pour Charenton et Saint-Maurice.

FINANCES

COMMUNALES ATTAQUÉES

DEPUIS 1 AN

L'ÉTAT N'A PAS BOUGÉ

LES MAIRES DISENT

NON !

AU MÉPRIS DE L'ÉTAT